



Le 15 janvier 2024

Par SDÉ

Me Carolina Rinfret
Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 2065
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité CIP-012-2 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Notre référence : R-4282-2024 - Notre référence : LTG07906

Chère consoeur,

Le Coordonnateur dépose ses réponses à la demande de renseignements n°1 de la Régie de l'énergie dans le dossier mentionné en titre comme pièce **HQCF-3, document 1** ainsi qu'une liste des pièces à jour.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT

/jl

p. j.